

Flash Infos n° 16

Mai 2022

Commission RPS – Phase du diagnostic

L'APSA et les élus du CSE ont souhaité effectuer un **diagnostic sur les conditions de travail et les risques psychosociaux** au sein de l'Association. Afin de mener au mieux cette démarche, ils travaillent en étroite collaboration avec l'ASSTV (médecine du travail) de POITIERS.



ASSTV

ASSOCIATION DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE LA VIENNE

Pourquoi ?

- Pour avoir une « photo » à l'instant T et ainsi pouvoir lancer une démarche d'amélioration continue des conditions de travail et du bien-être auprès du collectif de salariés de l'APSA

Qui ?

- L'ensemble du personnel de l'APSA

Quoi ?

- Des questionnaires anonymes, validés scientifiquement et établis par l'Université de Liège ; il s'agit d'une méthode de diagnostic collectif des risques psychosociaux liés au travail

Comment ?

- Les questionnaires seront distribués par les membres du COPIL ; ils seront ensuite à déposer dans une des urnes à votre disposition dans plusieurs établissements ; la réponse au questionnaire peut se faire hors ou pendant le temps de travail

Quand ?

- distribution des questionnaires s'effectuera entre le 7 et le 13 juin 2022, et la date limite de retour des questionnaires est fixée le 13 juillet 2022

ET APRES ? : La restitution générale des résultats au COPIL par l'ASSTV (octobre 2022) ; co-construction et mise en place avec les membres du COPIL d'un plan d'actions concrètes sur la base des résultats obtenus en vue d'améliorer les conditions de travail (à partir de la fin d'année 2022).

Arrivée d'un nouveau Responsable d'ESAT

Nous souhaitons la bienvenue à **Henri MAZEAU** qui remplace Stéphane JUIN au poste de Responsable de l'ESAT à compter du 1er juin 2022.



Bienvenue

AGENDA

- NAO => 8 Juin 2022
- Assemblée Générale => 17 Juin 2022
- CSE => 23 Juin 2022
- Journée Mondiale Surdicécité => 26 Juin 2022



Prévention Canicule

Du 1^{er} juin au 31 août de chaque année, le plan bleu canicule est activé au niveau 1 correspondant à la veille saisonnière.



En cas de passage au niveau 2 (avertissement chaleur) ou 3 (alerte canicule), il convient d'appliquer les recommandations en vigueur afin d'éviter les coups de chaleur ou la déshydratation chez les personnes accompagnées comme chez les professionnels.

Vous retrouverez toutes les mesures de prévention par voie d'affichage, note de service ou sur le site internet APSA en fonction de l'évolution du niveau d'alerte.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 56 (appel gratuit) meteo.fr • canicule



Suivez en continu l'actualité de l'APSA sur les réseaux sociaux :



Rencontre élu.e.s / associations communauté sourde

L'APSA, représentée par Vincent HUET, Directeur du Pôle SERVICES, a participé le 23 mai dernier à la rencontre organisée par la Mairie de POITIERS avec les élus pour un **temps d'échanges avec les associations et les structures œuvrant pour la communauté sourde**.

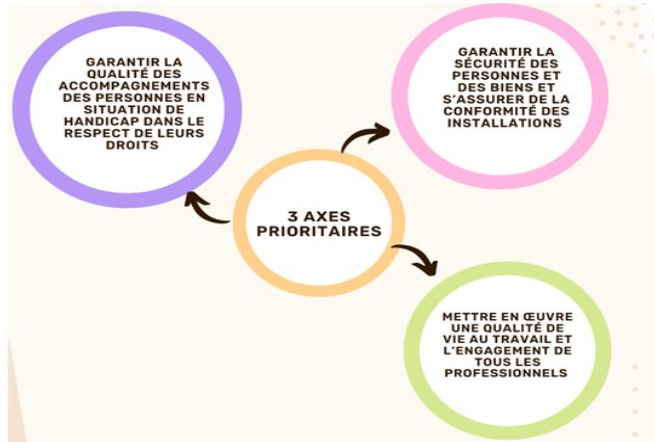
L'objet était de faire la présentation des associations et structures et de leurs objectifs respectifs ainsi qu'un état des lieux de la situation globale de la communauté sourde.

Ont participé ASP, 2Ipe-Co, Diapasom, Association Larnay Sageesse, Autrement capables, Fontaine-le-Comte (Petits Motteziens).
Pour une ville plus [#inclusive](#)



La politique qualité de l'APSA

Le 11 avril dernier, sur proposition du Copil Qualité, les membres du Conseil d'Administration de l'APSA ont validé la politique d'amélioration continue de la qualité qui donne les grandes orientations en la matière. Elle se décline selon 3 axes prioritaires :



Elle est disponible dans son intégralité sur <https://www.apsa-poitiers.fr/politique-damelioration-continue-de-la-qualite/>

Démarche RSE

Après l'alimentation durable, la mobilité, un nouveau groupe de travail s'est réuni le **12 mai autour des partenariats à impact**. De nouvelles propositions d'amélioration ont été exprimées alimentant ainsi la future politique RSE de l'APSA.

Plus d'informations sur :

<https://www.apsa-poitiers.fr/atelier-3-partenaires-a-impact/>



Bienvenue à la salariée recrutée en CDI : (Mai)

- **Emilie MALLET** - POLE ADULTES - Accompagnant Educatif et Social (AES) - Résidence MEZIERES

Bienvenue

Jeux de l'avenir

Organisés tous les 2 ans, les Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport (JNAH) sont le plus grand rassemblement de jeunes sportifs en situation de handicaps moteurs, visuels et auditifs de France. Les JNAH fêtent leur 25e anniversaire et s'installent en Hauts-de-France, entre Tourcoing, Lille et Villeneuve d'Ascq.

450 jeunes de 8 à 18 ans sont attendus du jeudi 2 au dimanche 5 juin. Rythmés comme des olympiades, les Jeux de l'Avenir ont avant tout vocation à faire participer le plus grand nombre de jeunes à une rencontre sportive nationale.

4 jeunes de la SEES ont été sélectionnés et sont accompagnés par une professionnelle du service.

Nous leur souhaitons de profiter pleinement de cette manifestation !



Projet Vidéo du Pôle ENFANTS

Dans le cadre de l'appel à Projet de la DRAC « Culture et santé », le Pôle ENFANTS de l'APSA a mis en place un partenariat avec l'Association L'Outil Capture et proposé à 10 jeunes un stage vidéo d'une semaine.

Nicolas leur a proposé des ateliers participatifs afin de réaliser un court-métrage. Les enfants ont choisi de présenter leur vie au sein de Pôle ENFANTS.

Ils se sont investis, ont joué, tenu la caméra et se sont essayés aux effets spéciaux.

Un pur moment de partage et de plaisir très visible sur le film.

Merci à la Région Nouvelle Aquitaine, à l'ARS et Guillemette la responsable Culture du Pôle mais surtout à Nicolas et Camille pour ces moments inoubliables.

Evènement à venir : le **21 juin**, jour de la fête de la musique, les jeunes feront une représentation de **danse Hip Hop au 116** et le **23 juin** une **représentation d'un mélange de danse HIP-HOP et de danse Africaine**.

Venez nombreux !!!

